



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
des transports et de l'environnement**

**Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 73**

**Élection à la présidence et à la vice-présidence**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| Débats de l'Assemblée                            | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires  | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)    | 30,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente des transports et de l'environnement**

**Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 73**

**Table des matières**

|                                              |   |
|----------------------------------------------|---|
| Élection du président, M. Pierre Reid        | 1 |
| Élection du vice-président, M. Pascal Bérubé | 1 |

**Intervenants**

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée  
M. Pierre Reid, président de la commission

M. Jean Boucher  
M. Sylvain Roy



**Le mercredi 1er juin 2016 — Vol. 44 N° 73**

**Élection à la présidence et à la vice-présidence**

*(Dix-sept heures six minutes)*

**Le Président (M. Chagnon) :** Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des transports et de l'environnement ouverte. La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

**Élection du président, M. Pierre Reid**

Je suis prêt à recevoir une proposition ou des propositions pour le poste de président.

**M. Boucher :** Alors, M. le Président, je propose la motion suivante : Que M. Pierre Reid, député d'Orford, soit élu président de la Commission des transports et de l'environnement.

**Le Président (M. Chagnon) :** Merci, M. Boucher. M. Reid, est-ce que cela contrevient à vos dispositions?

**M. Reid :** Non, j'accepte. Avec beaucoup de surprise, mais...

**Le Président (M. Chagnon) :** Bon, voilà. Voilà. Remettez-vous-en.

Je vais maintenant demander si, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Ah! Bien, vous pouvez prendre... vous pouvez commencer à respirer.

Alors, du côté de l'opposition officielle, est-ce que cette proposition est aussi adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Est-ce que, du côté de la deuxième opposition officielle, cette proposition est aussi adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Chagnon) :** Adopté. Alors, je déclare élu le député d'Orford, président de la Commission des transports et de l'environnement. Je le félicite et je lui suggère de se trouver un vice-président. À plus tard.

**Le Président (M. Reid) :** Merci à tout le monde.

**Élection du vice-président, M. Pascal Bérubé**

Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

**M. Roy :** M. le Président, je vous propose que le député de Matane-Matapédia soit élu vice-président de la Commission des transports et de l'environnement.

**Le Président (M. Reid) :** Est-ce que vous pouvez nous confirmer qu'il accepte votre proposition? Parce qu'il n'est pas présent. Donc, on peut... Oui?

**M. Roy :** Je confirme.

**Le Président (M. Reid) :** Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Reid) :** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette position est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Reid) :** Et est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

**Des voix :** Adopté.

**Le Président (M. Reid) :** Adopté. Alors, je déclare donc le député de Matane-Matapédia élu comme vice-président de la Commission des transports et de l'environnement.

Alors, ceci étant dit, je lève la séance de la commission, parce qu'elle a accompli son mandat, et elle ajourne ses travaux sine die.

*(Fin de la séance à 17 h 8)*